

point de sentir que pour être heureux, il faut se mettre en état de faire quelque chose d'utile pour soi et pour les autres, et de désirer enfin d'acquérir les connaissances qui rendent les hommes recommandables.

Je n'ai vu que trop de victimes de la précipitation des parents à faire instruire leurs enfants. Les nerfs attaqués, les obstructions, les maladies aiguës, l'épuisement et la mort, sont souvent les suites funestes de cette précipitation."

Mme LEREBOURS.

L'enseignement de l'hygiène

Nous donnons ici les conclusions votées par le Congrès international d'hygiène et de démographie de Vienne, en 1887, relatives à l'enseignement de l'hygiène dans les écoles élémentaires, secondaires, des arts et métiers, des filles, des séminaires laïques et ecclésiastiques. Son opportunité. Ses limites.

"1.—Il est du devoir de l'Etat de préparer les populations à coopérer à l'hygiène publique en les initiant à la connaissance des règles fondamentales de l'hygiène, attendu qu'il y a un intérêt général pour les nations à sauvegarder la santé et la valeur productive des habitants.

"2.—Il faut introduire dans les écoles primaires des deux sexes, un enseignement élémentaire ayant trait à la structure et aux fonctions du corps humain, ainsi qu'aux conditions essentiels de la conservation de la santé. Cet enseignement, surtout indispensable aux jeunes filles, portera sur les conditions de la salubrité de l'habitation, et sur les soins que réclament l'alimentation et la propreté corporelle.

"3.—Dans ce but, il y a lieu d'introduire dans les écoles normales un enseignement plus élevé de l'hygiène, et de l'hygiène scolaire en particulier, donné par des médecins hygiénistes, et basé sur des notions indispensables de biologie.

"Cet enseignement obligatoire serait consacré par un examen.

"Cet enseignement pourrait être donné pendant les vacances aux mères déjà en fonction.

"4.—Il serait désirable qu'on rattachât peu à peu, dans les Collèges, l'enseignement de l'hygiène à celui des sciences naturelles, en se basant sur celui qui a été donné dans les écoles primaires, en évitant de surmener les élèves.

"Cet enseignement est indispensable dans les écoles supérieures de filles.

"5.—Il serait désirable d'introduire, dans les séminaires et dans les facultés de théologie, un enseignement concis des principes fondamentaux de l'hygiène, et d'exiger un examen de capacité sur ce point.

"6.—Un enseignement spécial sera donné dans les écoles professionnelles et industrielles.

"7.—Il est absolument indispensable que l'hygiène (expérimentale et appliquée] soit matière obligatoire et d'examen pour tous les médecins. Dans ce but, les facultés de médecine devront toutes être pourvues de chaire et de laboratoires d'hygiène.